



SUPPLÉMENT Le sport à Nivelles

PARCELLE DES ÉTOILES ET AIRE DE DISPERSION



Usage des drones | 3



Fête de la Musique | 5



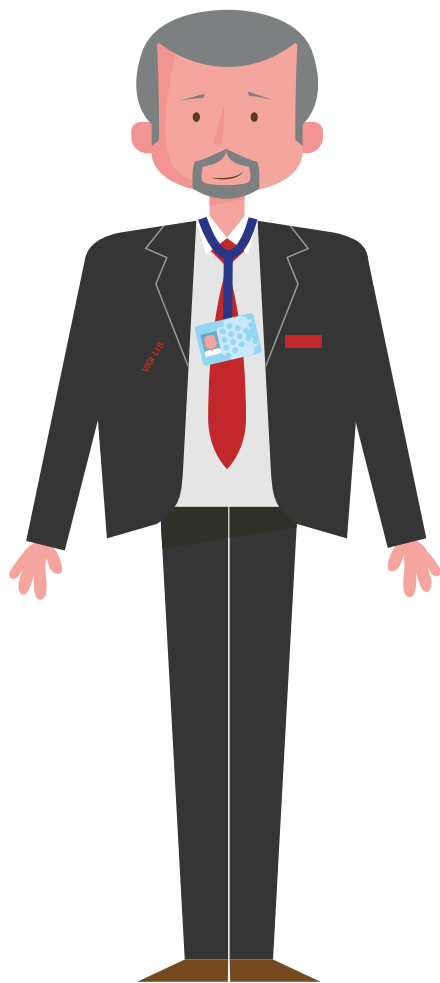
Voyager à l'étranger | 11



■ Pierre HUART,
Bourgmestre

Service Prévention et Cohésion

« Respect mutuel » : les agents de gardiennage



Ils travaillent seuls, sont autonomes, responsables et dignes de confiance. Ils préviennent les actes de malveillance selon les réglementations de sécurité. Mais que fait réellement un agent de gardiennage ?

Il assure, en général, la surveillance des lieux et des biens (rondes de prévention et de détection des risques), les vérifications (lieux, équipements, systèmes de sécurité et de prévention) et le contrôle d'accès (filtrage de personnes/d'objets, contrôle de conformité d'entrée et de sortie, délivrance d'autorisations,...).

D'autres missions peuvent être remplies telles qu'intervenir en cas d'alarme de biens immobiliers, approvisionner les distributeurs de billets et les surveiller lors d'activités

sur ces distributeurs, accompagner des groupes dans la circulation, ... Ils ne peuvent ni recourir à la force ou à la violence, ni intervenir lors d'un conflit politique ou de travail, ni utiliser d'armes (sauf exception).

Ils sont reconnaissables grâce à leur uniforme noir, blanc, jaune ou rouge. Nous pouvons y voir l'emblème V de Vigilis uniquement délivré par le SPF Intérieur aux entreprises autorisées. Toutefois, les agents de gardiennage ne portent pas tous un uniforme. Ils doivent alors porter leur carte d'identification de manière clairement lisible.

Le cas échéant, il est possible d'introduire une plainte auprès du SPF Intérieur, Rue du Commerce 96, 1000 Bruxelles ou via Securite.privee@ibz.fgov.be ou **02/488 34 43**.

3 • Usage des drones
• Michel BELLEFLAMME

4 • Nivelles Village
• Expo Grand-Place

5 • Fête de la Musique
• #nivelles évidemment culturelle

6 • Fête des Petits Fruits

7 • Académie

8 • Tribunes politiques

10 • Conseil communal

11 • Covid-19
• Voyage à l'étranger

12 • Parcelle des étoiles et
aire de dispersion
• Avis d'enquête publique

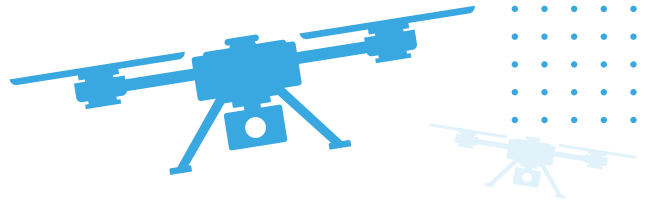
13 • Expo Henri Quittelier
• Bibliothèque locale - activités

14 • Agenda

15 • Meeting d'Athlétisme

16 • Etat civil - Pharmacies

Vous venez d'acheter un drone ? N'en faites pas n'importe quoi.



À l'heure où les nouvelles technologies deviennent la norme et leur achat de plus en plus accessible, il nous semble important de faire un point sur la réglementation en matière de survol des zones urbaines par les drones. Certes, les pilotes auront envie de savourer la beauté des paysages aériens, mais cela ne peut pas se faire au détriment de la sécurité des citoyens et habitations qui se trouvent en-dessous.

D'abord, il est important de souligner que tous se voient **interdits** le survol de centrales nucléaires et électriques, voies navigables, autoroutes ainsi que des aéroports et de leurs environs (zones sur <https://map.droneguide.be>). De même, le survol de concentrations de personnes trop importantes est interdit. Par exemple, survoler 100 personnes sur un terrain de tennis est interdit mais sur un terrain de foot, est autorisé, car la foule sera davantage dispersée.

Ensuite, vous devez savoir que vous ne pouvez **voler qu'à vue**, c'est-à-dire que vous devez toujours avoir votre appareil dans votre champ de vision.

Le drone le plus commun, et celui que vous trouverez facilement en magasin, est le **drone récréatif**. Considéré comme un jouet s'il pèse **moins de 250g**, il peut voler jusqu'à 10m de hauteur et être utilisé par tous sans permis ni limite d'âge.

Vous pourrez ainsi survoler votre jardin ou voler dans votre maison mais son utilisation doit rester dans votre propriété privée. Le législateur a ainsi voulu éviter les accidents, raison pour laquelle, au-dessus de 250g, tous les drones doivent être assurés.

Dès que le drone n'est plus considéré comme un jouet (**+ de 250g**), il nécessite une **attestation de télépilote**, obtenue à l'issue d'un examen théorique et pratique. Il ne peut être utilisé qu'à partir de 16 ans. Pensez à assurer ce drone et à l'enregistrer auprès de la Direction Générale des Transports Aériens. Si le drone est équipé d'une caméra, il doit être immatriculé.

Si vous désirez acheter un **drone plus lourd**, référez-vous à la nouvelle législation indiquée sur le site du SPF Mobilité et Transports.

Pour terminer, quelques conseils pratiques :

- ▶ Vérifiez sur <https://map.droneguide.be> si vous vous trouvez sur un site autorisant le vol.
- ▶ Ne voler que si la météo le permet ! Un coup de vent ou de pluie pourrait abîmer votre drone et créer des accidents.
- ▶ Tenez votre niveau de batterie à l'œil et revenez avant que votre appareil ne se décharge.
- ▶ Soyez au courant de la législation en vigueur et de ses changements.
- ▶ Veillez à ne rien heurter en plein vol.

- ▶ N'utilisez pas votre drone si vous avez consommé de l'alcool ou des produits stupéfiants.
- ▶ Si vous êtes à l'intérieur de chez vous, la législation ne s'applique pas.

Important : comme une voiture sans assurance, **si vous volez sans assurance (pour les plus de 250g)**, la police peut saisir votre appareil.

Bon amusement !

▶ mobilit.belgium.be/fr - SPF Mobilité et Transports.

■ **Pascal NEYMAN**,
Chef de Corps de la Zone de Police
Nivelles-Genappe

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre



Michel BELLEFLAMME, Citoyen d'Honneur

Fondateur de l'Atelier Protégé de Nivelles (APN) et de l'asbl Emeraude, Michel BELLEFLAMME a reçu ce titre des Autorités communales. Sa bienveillance, son engagement ainsi que de son dévouement aux autres et particulièrement aux personnes défavorisées ont été salués lors d'une émouvante cérémonie.

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre



Nivelles Village ! Le mercredi

Rendez-vous les **mercredis de 12h à 22h** à proximité de la Fontaine (place L. Schiffelers) jusqu'en septembre !

Activités thématiques :

- « bien-être » le 15 juin,
- « danse » le 29 juin.
- Soirées « salsa »** les 15 juin et 6 juillet (jusqu'à 23h).

📍 www.nivelles.be
 📘 « Nivelles Commerces »
 ou 0470/55 45 38.

■ **Fabienne GIELEN**,
Présidente de l'asbl Nivelles
Commerces

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin de l'Économie



Marché des créateurs 2 juillet

Rendez-vous à la place Emile de Lalieux le **1^{er} samedi du mois** de 8h à 16h à la place Emile de Lalieux pour un marché ouvert aux créateurs, artisans et producteurs de notre terroir !

Vous êtes créateur, artisan, producteur ? Contactez l'Echevinat des marchés via secretariat.giroul@nivelles.be ou au **067/88 22 05**.

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin des Marchés

Stands avec entrée libre.



Les dessous de la Grand-Place révélés par l'archéologie 24 juin au 27 novembre

La restauration de la Grand-Place, entreprise de 2009 à 2011, a révélé de nombreux vestiges, pour ne pas dire « surprises », liés à l'histoire de l'abbaye et de la cité aclothe.

Dans le cadre des 975 ans de la consécration de la collégiale, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP - DZC, équipe en BW) présente une exposition portant sur les résultats des recherches archéologiques menées concomitamment aux travaux. A ne pas manquer !

Collégiale Sainte-Gertrude - 10h à 17h du LU au SA, 12h à 17h le DI.
Merci de ne pas circuler durant les célébrations.



■ **Benoît GIROUL**,
Échevin du Tourisme

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Soldes d'été !

Du 1^{er} au 31 juillet, venez profiter des remises et prix réduits chez vos commerçants préférés du centre-ville !

📍 www.nivelles.be
 📘 « Nivelles Commerces »
 ou 0470/55 45 38.

■ **Fabienne GIELEN**,
Présidente de l'asbl
Nivelles Commerces

■ **Benoît GIROUL**,
Échevin du Commerce



Fête de la Musique 19 et 22 juin

Cette année, la Fête de la Musique vous donne deux rendez-vous dans le centre de Nivelles.

► **Dimanche 19 juin**, au Cloître de la Collégiale, pour des prestations acoustiques.

Vous y retrouverez le Corps Musical Nivellois et d'autres surprises.

► **Mercredi 22 juin**, la Fête de la Musique s'installe au cœur de Nivelles Village !

Une scène ouverte accueillera les groupes sélectionnés par l'équipe



du Centre culturel et la soirée sera clôturée par le groupe nivellois **Zappeur Palace**.

Depuis la sortie de leur premier single *Sarcophage* en 2017, leurs singles ont résonné sur de nombreuses radios nationales. Le groupe sortira cette année un nouvel EP.

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture

#nivelles évidemment culturelle



Le secteur artistique et culturel fut considérablement impacté par les mesures de lutte contre la propagation de l'épidémie. Et cette onde de choc est malheureusement encore bien présente : nous ne sommes plus autant qu'avant présents pour assister aux spectacles, visiter les expositions ou venir aux concerts...

Dans le cadre de son plan de soutien et de relance de la culture, la Ville de Nivelles a ainsi décidé de venir compléter de 5€ chaque ticket d'entrée que vous achèterez pour un événement d'une association nivelloise portant le slogan **#nivellesévidemmentculturelle**.

Ainsi, avec chaque ticket acheté, vous contribuerez à soutenir la reprise des activités culturelles tout en assurant une rémunération équitable des artistes et techniciens du secteur. En contrepartie, l'association s'engage à pratiquer

des tarifs accessibles à tout un chacun. Alors, ne boudez pas votre plaisir ! Vous aussi, participez !

Retour vers mon cinéma Prolongation

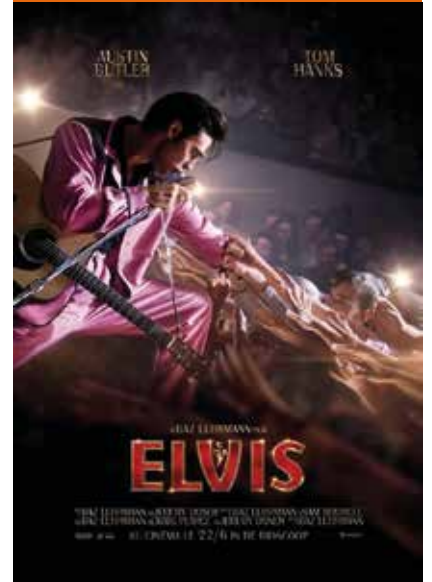
Depuis février, à l'achat d'une place de cinéma, la Province du Brabant wallon vous en offre une deuxième. L'action soutient les cinémas du BW et encourage les citoyens à retrouver le chemin des salles obscures afin de renouer avec le plaisir des séances sur grand écran.

→ Donner le code "CINEBW" au guichet du Ciné4 lors de l'achat d'une place (attention, code non valable aux réservations en ligne). Opération valable du lundi au jeudi dans la limite des places disponibles.

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture



Avant-première « Elvis » 21 juin au Ciné



C'est l'un des films-événements de l'année. Le biopic sur Elvis Presley, réalisé par Baz LUHRMANN (*Moulin Rouge*, *Gatsby* le magnifique), promet d'être visuellement étourdissant. Dans ce film musical, le réalisateur retrace la vie et l'œuvre d'Elvis Presley à travers le prisme de ses rapports complexes avec son mystérieux manager, le colonel Tom Parker. Le film revient sur leur relation au cours d'une vingtaine d'années, de l'ascension du chanteur à son statut de star inégalée, sur fond de bouleversements culturels et de la découverte par l'Amérique de la fin de l'innocence.

19h30 - Ciné 4
(rue de Soignies 4)

🌐 www.cine4.be

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture



Environnement

Le retour de la Fête des petits fruits ! 10 juillet

Le comité de quartier Gareauchâteau, le Plan communal de la Nature et la Ville de Nivelles invitent les citoyens à venir les mains vides ou les mains pleines de fruits de leur jardin, de produits faits maison à base de ces ingrédients (confitures, jus, sirop...).

Un stand « troc » permettra de repartir avec d'autres produits ou fruits ou encore d'aller boire un verre au bar à fruits, de déguster une pâtisserie ou encore de repartir avec une confiture faite au moment même.

Les associations comme Natagora et le Cercle apicole de Nivelles

seront à nouveau de la partie !
14h à 17h au parking du Palais de Justice II (rue Clarisse 115).

Vous désirez nous aider à cueillir des petits fruits pour la fête ? RDV le samedi 2 juillet de 10h à 12h à la réserve didactique du parc de la Dodaine.

📧 environnement@nivelles.be ou **067/88.21.79**, service communal Environnement.

■ **Pascal RIGOT**,
Échevin du Développement durable



SOS Essaim d'abeilles

Que faire si vous trouvez un essaim d'abeilles ?

Les abeilles sont vitales pour la planète et l'essaim est très précieux, il fait partie du mode de reproduction naturel des abeilles.

Le meilleure manière de procéder : faire appel à un professionnel via le Cercle Royal Apicole de Nivelles ! Un apiculteur se déplacera, heureux de recueillir ces abeilles, pour les installer dans une ruche en vue de débiter une nouvelle colonie.

Un essaim n'est pas dangereux quand il vient de quitter la ruche. Ne le pulvérisez surtout pas avec des pesticides !

📧 benedicte.tintinger@hotmail.com ou **0486/82 02 34** (Guy VAN AEL, Président).

■ **Pascal RIGOT**,
Échevin de l'Environnement

Concours façades fleuries 2022

Les inscriptions à ce concours floral organisé par le Comité « Façades fleuries » sont possibles **jusqu'au 15 juin !**



Il s'agit de fleurir sa façade ou son jardin, balcon ... s'ils sont visibles de la rue. C'est un vrai concours où tout le monde gagne, il est ouvert à tous pour fleurir Nivelles !

📧 secretariat.rigot@nivelles.be ou **067/88.22.17**.

■ **Pascal RIGOT**,
Échevin du Développement durable

Avis à la population

Levée partielle du confinement des volailles et des oiseaux (détenteurs professionnels et amateurs)

Une protection renforcée des volailles était en cours depuis le 15 novembre 2021 suite à la détection d'un virus hautement pathogène H5 chez des oiseaux sauvages en Belgique et dans les pays voisins.



Depuis le 14 mai, même si la période de risque accru demeure, **les mesures suivantes sont applicables :**

- ▶ le confinement des volailles et oiseaux détenus par les particuliers et les éleveurs professionnels est levé.
- ▶ abreuver les volailles à l'intérieur d'un bâtiment ou sous les filets n'est plus obligatoire.
- ▶ alimenter à l'intérieur d'un bâtiment ou sous les filets reste obligatoire pour toutes les volailles.

Bien qu'il n'y ait plus d'obligation de garder les volailles à l'intérieur, l'AFSCA recommande toujours de placer les volailles sous filets afin d'éviter tout contact étroit avec les oiseaux sauvages, le virus H5 étant toujours présent chez les oiseaux sauvages dans notre pays et dans les pays voisins.

📧 www.favv-afscs.be ou **0800/13 550**.

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Académie

De nouveaux cours à l'Académie de Nivelles !

Depuis des dizaines d'années, l'Académie propose des cours d'instrument, de chant, de théâtre, de danse, d'arts plastiques ... l'occasion pour des centaines de jeunes et de moins jeunes élèves de s'épanouir en pratiquant une discipline artistique.

Nouveau cours : la comédie musicale !

Mixant la danse, le chant et le théâtre, ce cours sera proposé dès septembre 2022, tout d'abord à de nouveaux élèves, dans la tranche d'âge 12/13 ans. Pas de pré-requis demandé, le cours durera 2h30 le vendredi, pas de solfège obligatoire !

Autres nouveautés

A côté des cours qui rencontrent énormément de succès (violon, trompette, saxophone, danse classique, théâtre, guitare, chant lyrique, violoncelle, flûte, clarinette, contrebasse, hautbois, basse, etc) pour enfants, adolescents et adultes, d'autres cours sont en préparation pour la rentrée 2022 :

→ stretching pour ados et pour adultes, danse adultes,



improvisation théâtrale pour adolescents, musique assistée par ordinateur, danse traditionnelle, danse contemporaine, et peut-être d'autres encore.

Surveillez de très près www.academiedenivelles.be, il risque d'y avoir de belles annonces cet été !

Nouvelles inscriptions à partir du 29 août 2022 et durant tout le mois de septembre, en fonction des places disponibles.

Ne traînez pas : votre bonheur artistique vous tend les bras !

📍 www.academiedenivelles.be ou 067/21 62 46 tous les jours de la semaine entre 13h30 et 20h30, le samedi entre 9h et 14h, hors congés scolaires. Du 17 au 27 août, permanences téléphoniques de 9h30 à 12h.

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin en charge de l'Académie

Société

Ateliers vélos Nomades 2022 18 juin et 6 juillet



Le service communal Prévention et cohésion poursuit le partenariat avec le Gracq Nivelles.

Un atelier vélo est un lieu de partage et d'échange de savoir

autour de la mécanique du vélo, il est participatif ! Qui vient découvrir, qui vient échanger, qui vient enseigner ... qui vient simplement rencontrer et échanger autour de quelques boulons, chaînes et autres pignons.

📍 prevention.cohesion@nivelles.be - 067/88 21 10 ou nivelles@gracq.org - 0492/20 27 85 - Manon.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS en charge du Plan de Cohésion sociale

Budget participatif

Dépôt des projets jusqu'au 15 juin !

Une idée ? Un projet ? N'hésitez pas, lancez-vous et soumettez-le au vote des habitants !

📍 nivelles.monopinion.belgium.be

■ **Pascal RIGOT**,
Échevin de la Participation

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Urban Day à Sainte-Barbe 6 juillet

Envie de découvertes et de rencontres conviviales à Sainte-Barbe ?

Rendez-vous festif et gratuit pour tous avec Radio Libre, Graf, Atelier d'écriture, Rap et Danse urbaine !

Un partenariat de l'AMO Tempo, la MJ Squad et des services communaux Accueil Temps libre et Prévention Cohésion. Adaptation ou annulation si conditions météo défavorables.

Prochains rendez-vous :
Festivités le 29 juillet et
Koh Lant'Barba le 24 août !

📍 prevention.cohesion@nivelles.be - 067/88 21 10 - 0476/80 46 78.

■ **Colette DELMOTTE**,
Présidente du CPAS en charge du Plan de Cohésion Sociale, de l'égalité des chances



Évadez-vous à Nivelles !

Avec les beaux jours qui reviennent, l'envie de s'évader voire de vacances se fait sentir. Beaucoup se demandent comment s'occuper et occuper les enfants durant ces journées.

Mais rien ne sert de partir bien loin ! En effet, Nivelles offre une multitude d'activités sportives, divertissantes et culturelles. Pour les enfants, de nombreux stages sont proposés par différents opérateurs de qualité mais également par la Ville de Nivelles. Toutes les informations sont disponibles sur le site de la Ville. Nous pouvons également compter sur des lieux comme les plaines de jeux couvertes ou en extérieur ainsi qu'une salle d'arcade pour les plus grands. Pour les activités sportives, notre ville possède une magnifique piscine, de nombreux courts de tennis et des terrains de padel à réserver selon vos envies, le RAVeL ou le parc pour une petite promenade, un jogging ou une sortie à vélo. Pour la culture, notre cinéma avec sa programmation et ses prix attractifs devraient vous permettre de passer d'excellents moments en famille, seul ou entre amis. La Province du BW relance également son opération « Place aux artistes » proposant de nombreux spectacles gratuits durant l'été. N'hésitez pas à consulter le programme sur le site du Centre culturel de Nivelles. Enfin, de nombreux restaurants vous permettront de faire voyager vos papilles sans oublier les foodtrucks et animations proposés tous les mercredis sur la Grand-Place ainsi que les terrasses de nos nombreux établissements HoReCa tellement agréables au soleil. Plus que jamais c'est donc aussi à Nivelles que vous trouverez de quoi vous évader durant les mois qui arrivent !

Passez un merveilleux été.

Margaux NOTHOMB, Conseillère communale

Pour le groupe Liste du Bourgmestre, Hubert BERTRAND, Philippe BOUFFIOUX, Marie-Thérèse BOTTE, Germain DALNE, Valérie DE BUE, Colette DELMOTTE, Fabienne GIELEN, Benoît GIROUL, Christian GLINEUR, Vinciane HANSE, Geoffrey LEVEQUE, Pierre HUART, Bernard LAUWERS, Margaux NOTHOMB, Bruno PETRUCCIOLI, Laurie SEMAILLE, Danielle VAN KERKOVEN



En juin l'été approche, les examens scolaires aussi !

Le mois de juin est synonyme du retour de l'été : saison propice à la lumière, aux vacances proches, mais, aussi pour nos enfants et adolescents le retour à la période des examens et autres évaluations.

Cette année 2022 marque le retour aux examens « normaux » (CEB, CE1D, CESS). Durant des mois, les enseignants (es) ont dû s'adapter à des méthodes pédagogiques nouvelles et particulières : cours en Visio, écran interposé souvent perçu comme une barrière à l'étude. Des jours et des jours de cours donnés avec masque. Avec le retour à une première normalité, les élèves ont pu découvrir enfin, le sourire de leurs enseignants (es) et vice-versa.

Durant toute cette période, certains élèves ont accumulé du retard, les différentes écoles ont pris conscience de cette difficulté et mettent tout en œuvre pour résorber celui-ci.

Nous souhaitons bon courage à l'ensemble des élèves pour aborder cette période d'examens.

Nous remercions le corps enseignant pour leur engagement. Celui-ci contribue à la construction de la société en développant les compétences des élèves, en favorisant leur réussite.

Notre jeunesse dans sa belle diversité porte un message d'espoir et d'avenir.

Bons examens !

Le comité de l'USC de Nivelles et les élus :

Céline SCOKAERT, Marie LECOMTE, Marthe Eugénie NDAME, Rudy WYBO, Maurice DEHU, André FLAHAUT, Claudy ÉPIS, François NOÉ, Gaëtan THIBAUT, Louison RENAULT.



Fontaine, je ne boirai pas de ton eau !

Les beaux jours et la belle saison invitent à la promenade à pied, à vélo... pour découvrir tous les jolis coins que renferme notre environnement tant en ville, que dans nos villages ou à travers nos campagnes.

Le pré-RAVeL et le RAVeL de la ligne 141 (Seneffe-Ottignies) offrent des paysages variés à tous ses nombreux utilisateurs. Ils figurent dans les réseaux « Points nœuds » du Brabant wallon. Après la chaleur et l'effort, rien de tel qu'une fontaine publique d'eau potable pour apporter un réconfort sain et utile à tous. A l'instar d'autres pays qui nous entourent, plusieurs villes et villages belges disposent de fontaines publiques d'eau potable qui permettent de se rafraîchir, de se désaltérer et de remplir sa gourde au gré de nos balades.



Les jeudis verts Ecolo Nivelles

Avec le retour du beau temps, Ecolo Nivelles vous propose de vous rencontrer autour d'un verre. Les thèmes liés à l'environnement, au mieux vivre ensemble à Nivelles, à l'économie locale, à la culture par et pour tous, à la gestion quotidienne de la ville, à la participation citoyenne et bien d'autres encore vous intéressent, vous passionnent. Vous avez des questions, des propositions, une envie de discuter et de connaître l'équipe Ecolo Nivelles. Venez nous rejoindre le **premier jeudi de chaque mois d'été à 18h** sur la terrasse du café « Le Central » sur la Grand-Place. Vous y croiserez les échevins, les conseillers communaux et du CPAS, les coprésidents et les membres de la locale Ecolo Nivelles. Bienvenue à toutes et à tous.

Dates : 7 juillet, 4 août, 1 septembre.

Heure : 18h.

Lieu : terrasse du café « Le Central » sur la Grand-Place (place Lambert Schiffelers 7).



Pour Ecolo Nivelles,
Mathieu BOUTELIGIER, coprésident

Après le village de Bousval qui en dispose depuis 1998, la ville de Genappe vient d'en installer à Ways et à Genappe, dont une particulièrement appréciée à proximité du RAVeL.

Importante étape touristique, Nivelles attire de nombreux visiteurs, promeneurs et cyclistes qui ne manqueront pas d'apprécier la fraîcheur des fontaines publiques d'eau potable. Les lieux de leurs emplacements apporteront une plus-value aux clichés des endroits, que ce soit en ville, sur le RAVeL ou dans nos villages.

Il existe différents types et modèles de fontaine publique d'eau potable qui peuvent assurer longévité, facilité d'entretien et répondre au besoin de l'hygiène.

Au dernier conseil communal, nous avons interrogé sur cette nécessité, malheureusement ce n'est pas repris dans le budget communal. L'In BW pourrait apporter son aide financière à ce type de projet comme d'autres intercommunales l'ont fait récemment. Si des élus de la Ville présents à l'In BW nous lisent, peut-être que...

Véronique VANDEGOOR,
Conseillère communale

Cédric NOEL,
Président DÉFI Nivelles,



Que faut-il réellement pour aider et dynamiser le commerce nivellois ?

Au dernier Conseil communal, un point concernait l'engagement d'un service d'accompagnement, afin d'aider à la relance du commerce local, et cela pour un montant de 100.000 €.

Nous admirons les commerçants qui se battent courageusement pour vivre et faire oublier deux années de Covid. Mais cela fait bien plus longtemps que le centre de Nivelles est en difficulté.

La déclaration de début de mandature parlait d'actualiser le schéma de structure commerciale établi en 2011 ! Cet outil réalisé à l'époque à grand frais n'a hélas jamais été réellement mis en œuvre. Nous espérons vivement que, cette fois, on passera rapidement de l'étude théorique à la mise en pratique !

Mais nous demandons aussi un peu de lucidité de la part du Collège communal. La redynamisation du centre-ville passe bien évidemment par la mobilité. Il faut que les Nivellois habitant plus loin du centre, soit disposent de places de parking aisées en suffisance, soit puissent profiter de transports en commun, comme des navettes (nous y revenons une fois encore) qui aideraient chacun à se déplacer facilement sans voiture. Pour l'instant, au centre-ville, nous n'avons ni l'un, ni l'autre... Et la situation s'aggrave de jour en jour, conséquence des nombreux nouveaux projets immobiliers...

Ajoutons à ce tableau que, pour le Waux-Hall et le Cinéma, le manque de parking devient aussi très problématique ! **Il n'est plus temps de constater, ... il faut agir !**

Bernard DE RO, Evelyne VANPEE, Julie GILLET, Etienne LAURENT
et les membres du mouvement Les Engagé(s) pour Nivelles.

Conseil communal

Séance du 23 mai 2022

Compte 2021

L'Echevin des Finances Germain DALNE (LB) a présenté le compte 2021. A l'ordinaire, l'exercice termine à l'équilibre avec 40.712.143,15 € (recettes et dépenses).

A l'extraordinaire, les dépenses sont de 7.850.145,85 €, financées par le recours à l'emprunt (5.019.115,04 €), par l'obtention de subsides (2.012.907,47 €), des ventes (150.867,90 €) et prélèvements sur le Fonds de réserve extraordinaire (667.255,44 €).

Modification budgétaire n°1

L'Echevin Germain DALNE a poursuivi avec la MB1. Une augmentation des dépenses de 513.000 € a été constatée à l'ordinaire, concernant les dépenses en personnel (indexations), le prix de l'énergie et le plan d'accompagnement pour le plan de développement commercial du centre-ville. Elles sont financées e.a. par un prélèvement sur la provision « Personnel », un prélèvement sur la provision « Salle de sports » et un prélèvement sur le fonds de réserve ordinaire.

Fontaines publiques

Véronique VANDEGOOR (DéFI) a demandé s'il était possible d'en installer à Nivelles. Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a répondu que ce projet n'était pas à l'ordre du jour, d'autant que ce genre de partenariat n'existe pas avec la SWDE.

Parking des Arbalétriers

Gaëtan THIBAUT (PLuS) s'est inquiété de la suppression temporaire du parking suite au chantier de l'îlot Saint-Roch. Le Bourgmestre Pierre HUART a annoncé qu'une alternative va être proposée par le promoteur à l'entrée du Grand Marquis, non loin du chantier.

RCA des Sports

Bernard DE RO (Les Engagés) a demandé si la comptabilité était susceptible d'être contrôlée par le Fisc. L'Echevin des Finances Germain DALNE (LB) que comme pour toute personne physique ou

moral, un contrôle était toujours possible. Il s'est montré rassurant, un ruling ayant été demandé dès 2018 auprès du SPF Finances (valable 5 ans).

Hôtel Rifflart

Suite aux 2 arbres classés abattus, Evelyne VANPEE (Les Engagés) a voulu savoir quelle compensation avait été imposée au promoteur. L'Echevin de l'Environnement Pascal RIGOT (Ecolo) a expliqué que la Ville a imposé la plantation de 3 arbres sur le site et de 7 arbres ailleurs sur le territoire de la ville (ces derniers nécessiteront une concertation Ville, promoteur et Fontionnaire-Délégué).

Ukraine

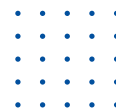
Suite aux questions d'Evelyne VANPEE et de Véronique VANDEGOOR concernant les difficultés de logement rencontrées pour héberger les Ukrainiens en fuite, la Présidente du CPAS Colette DELMOTTE (LB) a salué la collaboration constructive entre la Ville et le CPAS. Elle a ensuite expliqué que le Plan de Cohésion sociale (PCS) est mobilisé pour prendre contact avec les propriétaires susceptibles de louer un bien.

Récollets

Suite à la suggestion d'Europa Nostra que la Ville initie une médiation (financée par un subside européen), Evelyne VANPEE (Les Engagés) a interpellé le Collège communal à ce sujet. Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que c'est au propriétaire privé des lieux à initier cette procédure s'il le souhaite, et non à la Ville.

Ancienne gare SNCB

Aux questions de Gaëtan THIBAUT, le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que la Ville estime que l'architecture du bâtiment doit être protégée. Par ailleurs, la SNCB ayant pris la décision de vendre le bâtiment, la volonté de la Ville est de ne pas l'acheter. L'Echevin Pascal



Prochain
Conseil communal

Lundi 27 juin à 20h

- modalités de la séance publique
sur www.nivelles.be



RIGOT a précisé que la protection du patrimoine devrait faire partie des conditions de vente et quoi qu'il en soit, le Collège communal y sera attentif lorsque les futures demandes de permis d'urbanisme parviendront.

** Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*

Accueil des réfugiés ukrainiens

Pour toute information pour les Ukrainiens en Belgique et sur la façon dont vous pouvez aider : www.info-ukraine.be, le site-référence des Autorités fédérales avec une partie des informations en ukrainien et en russe dont une Newsroom via <https://info-ukraine.be/uk/newsroom>.

www.info-ukraine.be ou
02/488 88 88.

Belgian information website about
the situation in Ukraine

www.info-ukraine.be

Бельгійський інформаційний сайт
про ситуацію в Україні



Vous voyagez vers l'étranger ? **Enregistrez-vous !**

Le SPF Affaires étrangères vous invite à enregistrer votre voyage sur Travellers Online.



Tant le SPF Affaires étrangères que les ambassades et consulats belges à l'étranger pourront alors vous contacter ou vous donner assistance au besoin. Le cas échéant, nos services consulaires pourront avertir votre personne de contact en Belgique.

Vos données de contact demeurent strictement confidentielles et ne seront utilisées qu'en cas de crise. Vos données personnelles et de séjour sont effacées du système deux semaines après votre retour. L'enregistrement est recommandé pour les destinations lointaines mais aussi les plus proches (Union européenne) !

📄 <https://travellersonline.diplomatie.be> ; retrouvez-y aussi tous les conseils actualisés pays par pays !



■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Un voyage à l'étranger avec votre enfant ? **N'oubliez pas la Kid's ID !**



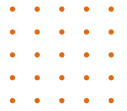
La carte d'identité pour les enfants de moins de 12 ans n'est pas obligatoire sauf dans le cas où vous quittez le territoire Belge avec lui.

Si votre enfant possède déjà un Kid's ID, n'oubliez pas d'en vérifier la validité avant de prévoir votre voyage. Il faut compter environ deux semaines entre la date de commande et la date de délivrance. Prenez-vous y donc à temps ! Attention, pour les pays hors Europe, un passeport est nécessaire.

📧 cartesidentite@nivelles.be -
067 88 21 35

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Nouvelle Aire de dispersion et Parcelle des étoiles



La parcelle des étoiles est un lieu de recueillement aménagé à l'attention des parents qui ont perdu un enfant durant la grossesse, à la naissance ou jusqu'à l'âge de 12 ans.

Dès 2017, la Ville put bénéficier des conseils de l'asbl Ecowal qui, avec le soutien de la Région wallonne, peut aider gratuitement les communes pour les accompagner dans la gestion écologique des espaces publics. La création d'une parcelle des étoiles et la rénovation de l'aire de dispersion des cendres étaient concernées.

C'est en sa séance du 25 janvier 2021 que le Collège communal attribua le marché à la société

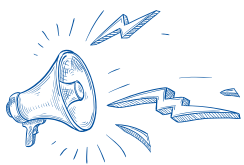


Krinkels, pour un montant de 53.408,06 € TVAC.

etaticivil@nivelles.be

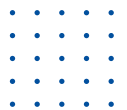
ou **067/88 22 32** - Service communal Etat civil.

■ **Pierre HUART**, Bourgmestre



Urbanisme

Avis d'enquête publique



Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Jérôme VLASSEN BROECK, demeurant à 1400 Nivelles, Chaussée de Braine-le-Comte 4A.

Le bien concerné est situé à 1400 Nivelles, chaussée de Braine-le-Comte sn et cadastré NIV III, section E parcelles n°42F, 42H, 42L.

Le projet consiste en la construction de 9 habitations unifamiliales et d'une nouvelle voirie.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40, alinéa 1 du Code du Développement Territorial et du Décret relatif à la voirie communale du 6 février 2014 pour les motifs suivants : projet soumis à modification de la voirie communale au sens du Décret précité ; la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les

constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions.

Le dossier peut être consulté et des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents techniques et administratifs du Service délégués à cet effet, durant la période d'enquête, au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) tous les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h uniquement sur RDV pris préalablement au **067/88.22.65** ou via urbanisme@nivelles.be.

L'enquête publique est ouverte le 25 mai 2022 et **clôturée le 24 juin 2022**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal, par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Albert 1er n°2 à 1400 Nivelles ; par télécopie au numéro : **067/84.05.33** ; par

courrier électronique à l'adresse suivante : administration@nivelles.be ; remises au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles). L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention de la référence du dossier: 402971. A

peine de nullité, les envois par écrit sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles) au plus tard lors de la séance de clôture de l'enquête uniquement sur RDV pris préalablement au **067/88.22.65** ou via urbanisme@nivelles.be.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu au Service de l'Urbanisme (rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles), **le 24 juin 2022, à 11h**.

A Nivelles, le 19 mai 2022.

Par ordonnance,

■ **Valérie COURTAÏN**,
La Directrice générale

■ **Pierre HUART**,
Le Bourgmestre,

Activités de la Bibliothèque locale



Balade du Solstice 21 juin

Balade contée avec la bibliothèque locale et Place aux Livres au parc de la Dodaine. Gratuit, pas d'inscription, verre de l'amitié.

20h30 - départ du parking de la Piscine.

« Découverte du jeu de rôles » 2 juillet

Pas moins de 6 Maîtres des jeux et 8 jeux de rôles à découvrir lors de différentes sessions !

15h30 à 21h à la Bibliothèque locale de Nivelles (accès par la rue Bléval).

Inscription via bibliotheque-nivelles.be ou au 067/89.26.30. Gratuit.

Petite restauration sur place à prix modique.

Une animation proposée par la Bibliothèque locale de Nivelles, en collaboration avec le magasin Ludotrotter et EntreMonde ASBL.

Lire dans les parcs

« Heure du conte » pour 4-8 ans **chaque mardi de juillet et d'août de 15h à 16h** au Parc de la Dodaine, à proximité du mini-golf.

Sans inscription. Gratuit.

En cas de pluie, rendez-vous au Waux-Hall ; si le temps est incertain, contactez le matin même au 067/89.26.30.

 bibliotheque-nivelles.be
ou 067/89 26 30.

Musée communal

Hommage à Henri Quittelier


Du 3 juillet au
11 septembre

Cet été, le Musée communal met à l'honneur le peintre, graveur et dessinateur



ucclois Henri Quittelier. À travers une exposition temporaire rythmée par des paysages brabançons, des compositions symbolistes et des portraits de famille, le visiteur est invité à découvrir l'univers pictural et la sensibilité de l'artiste.

Bienvenue du mardi au vendredi et les dimanches 03/07, 17/07, 07/08, 21/08 et 04/09, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

 www.nivelles.be ou 067/88 22 80, Musée communal (rue de Bruxelles 27).

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture
en charge du Musée

Culture

Clownmania Bientôt de retour

Clownmania, le festival belge du clown, sera absent cet été mais de retour à Nivelles dès le printemps 2023 avec un spectacle au Waux-Hall et le festival en ville début juillet.

Émotions, fous rires et imaginaire bientôt dans notre cité acclote pour les petits et grands !

■ **Grégory LECLERCQ**,
Échevin de la Culture

L'Enfance de l'Art 18 juin

Reportée deux fois, la Consoeurie des Secrets de Dame Gertrude et le Rotary Nivelles sont heureux de vous inviter à cette vente d'œuvres d'art aux enchères, organisée au profit la maison d'accueil La Baïne (Houtain-le-Val).

Rendez-vous à l'Hôtel Van der Valk Nivelles Sud (chaussée de Mons, 22) : exposition de 40 artistes dès 14h ; vente aux enchères - dégustation à partir de 18h.

 consoeurie.nivelles@gmail.com ou
www.ea-pe.com.

Voiture partagée à la Maillebotte



Pour augmenter le pouvoir d'achat de ses locataires, la société Habitations sociales du Roman Païs a mis à disposition une voiture partagée à la Maillebotte, en partenariat avec la société wibee. L'auto est stationnée à l'avenue de l'Aviation à hauteur du n° 34.

Cette facilité est accessible à tout le monde, que vous soyez habitant de la Maillebotte ou pas !

 www.wibee.be

■ **Poï ROCHEFORT**,
Directeur-Gérant

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Agenda

Culture

De Luca à Omicron : zooms sur l'évolution du vivant

16 juin

Extension de l'ULB de Nivelles, conférence avec Jean-Christophe DE BISEAU d'HAUTEVILLE, Docteur en Sciences

20h - Hôtel de Ville

alain.wilkin@gmail.com - 0495/67 81 31



Fêtons la musique !

18 et 19 juin

Concert de l'Orchestre Symphonique de Nivelles, s.l.d. d'Arnaud GIROUD

SA à 19h, DI à 16h et à 19h

IPS Belgium (av. R. Schuman 42)

swinkler@skynet.be - 0479/82 22 10

Art Science For All

16 juin

Quand la science devient un moteur pour l'art, vernissage de l'exposition (oeuvres mises en vente au profit de la recherche scientifique)

17h30 à 21h30 - rue du Progrès 4 (asbl Culture in vivo)

www.artdelarecherche.eu
@artdelarecherche

Loisirs

Acloot-Brocante

12 juin

Avec l'Office du Tourisme 7h à 16h - Grand-Place et rue avoisinantes

info@tourisme-nivelles.be - 067/21 54 13

Soirée Crazy Players

17 juin

Bibliothèque locale, jeux d'ambiance, de rapidité, de réflexion pour adultes et ados dès 12 ans

20h - Waux-Hall

bibliotheque-nivelles.be ou 067/89 26 30

Static Rally

19 juin

Rassemblement de véhicules anciens, entrée libre (animations, foodtrucks)

10h à 14h (rue de l'Industrie 7b)

bibliotheque-nivelles.be - 067/55 43 21

Marcher à la Maillebotte

20 juin

Marche d'env. 5 km suivie d'un petit café

9h30 - foyer des pensionnés (accès par l'allée des Roses)

prevention.cohesion@nivelles.be - 067/88 21 12, service communal Prévention et Cohésion

Alzheimer Café

20 juin

Lieu de rencontre convivial pour briser le tabou et la solitude liés à la maladie

14h à 16h - résidence Samiette (rue Samiette 72)

prevention.cohesion@nivelles.be - 067/88 21 12, service communal Prévention et Cohésion

Jeunesse

Le temps des bébés

21 juin

Pour les tout-petits de 6 mois à 2 ans et demi accompagnés d'un adulte

10h - Waux-Hall

bibliotheque-nivelles.be ou 067/89 26 30

L'heure du conte

22 juin

Partage de contes et d'histoires, pour tous à partir de 3 ans

15h à 16h - Waux-Hall
bibliotheque-nivelles.be ou 067/89 26 30

Tournoi de pétanque "doublette"

25 juin

avec les Gilles de l'Espontôle, bar et barbecue

12h30 - parc de la Dodaine

0477/51 63 42 - Laurent MELAIN



15^{ème} balade et visite de jardins à Bornival

3 juillet

Avec Bornival Fleuri, 8h30 à 10h petit-déjeuner campagnard ; 8h30 à 13h balade fléchée (7,5km) ; 12h petite restauration BBQ.

www.bornivalfleuri.be ou au 0474/93 01 35



Collectes de sang

14 et 21 juin

14 juin de 15h à 19h30 à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72).

21 juin de 17h30 à 19h30 au Collège Sainte-Gertrude (faubourg de Mons, 1).

www.donneurdesang.be

Zumba in the pool !

25 juin

De 18h30 à 19h30 à la Piscine de la Dodaine

www.sportsnivelles.be



Fermes ouvertes 25 et 26 juin



I Culture du chicon

Visite guidées pour expliquer les étapes de croissance du chicon, bar, dégustation, barbecue et animations pour enfants.

10h à 18h - chaussée de Hal 150.

« fermes ouvertes culture du chicon ».



I Domaine viticole du Chapitre

Visites guidées toutes les 30 minutes, bar à vins du domaine, marché de producteurs locaux, ...

10h à 18h - rue Ferme du Chapitre 9 (Baulers).

@

domaineviticoleduchapitre
ou 0497/45 06 00.

Trophée Rodolphe Bodart 12 juin

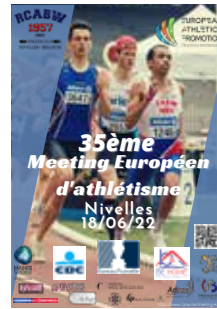
Kids run 600m (gratuit, départ à 9h30) ; 5km & 10km (départs de la Ferme du Chapitre (rue éponyme à Baulers) dès 10h).

Une organisation du NAC (filiale jogging du RCABW) en partenariat avec la Ville de Nivelles.

www.goaltiming.be

35^{ème} Meeting européen d'athlétisme 18 juin

Epreuve phare du RCABW organisée dans le cadre du Circuit international Europe Athlétisme Promotion (EAP) où se rencontrent des athlètes de différentes nationalités. Cette compétition entre en ligne de compte pour



la réussite des minima pour participer aux championnats d'Europe U18, du monde U20, les championnats d'Europe et les championnats du Monde.

www.cabw.be/meeting-eap

Sports

Naim MOJAHED Vice-Champion d'Europe de Jiu-jitsu brésilien !

Toutes nos félicitations !

Cette performance permet à Naim d'être sélectionné pour le prochain Championnat du Monde 2022 en octobre à Abu-Dhabi.

Kin-Ball Club Nivelles : l'équipe masculine en D1 !

Toutes nos félicitations !

Le BW Nivelles Volley : l'équipe féminine en N3 !

Toutes nos félicitations !

Equipe première RCS Nivellois l'équipe première féminine évoluera en P1 l'année prochaine !

■ Germain DALNE, Échevin des Sports



Journée internationale du Yoga 26 juin

Après-midi « découverte yoga » avec l'asbl Au Fil de Soi le dimanche 26 juin de 15h à 17h dans le cadre prestigieux du Cloître de la Collégiale. Cours adultes, découverte des chants de mantras, techniques de respiration, relaxation guidée, ...

www.aufildesoi.be ou 0487/93 90 90.

Festivités de la Fête nationale 20 et 21 juillet

Rendez-vous sur la Grand-Place pour la Fête nationale !
Le programme des festivités dans notre prochaine édition.



■ Benoît GIROUL, Échevin des Fêtes et du Folklore

GARDES Pharmacies

Aclot Pharma Rue du Paradis 101

067/21 18 45

Derclaye Rue de Namur, 94

067/21 31 93

Derasse rue de Hal 1,
Ophain-Bois-Seigneur-Isaac

067/45 85 22

DufRASNE Rue de Soignies, 6

067/21 89 47

DevRIESE Place des Déportés, 13

067/21 06 36

Havaux Grand-Place, 49

067/21 35 13

Lillois Grand Route 199, Lillois

02/384 23 06

Maillebotte Sq. des Nations Unies

067/21 38 26

Medimarket Rue de l'Industrie, 8

067/68 82 07

Multipharma Rue de Namur, 6

067/21 22 29

MM Grand-Place, 41

067/21 23 57

Nivelpharma Chée de Mons, 47

067/21 12 55 (accès voiture uniquement possible via R24 - contournement Sud)

Vert Chemin Vert Chemin, 38

067/88 84 10

Pharmacies de garde

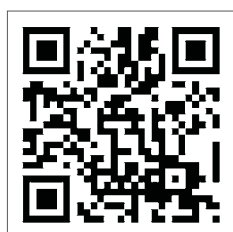
Ce calendrier est susceptible de changement de dernière minute.

www.pharmacie.be ou à la Zone de Police (067/88 92 11).

Prochaine parution

sous réserve de l'actualité : 06/07/22

Remise des articles : 17/06/22



Editeur responsable:

Pierre HUART - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétariat de rédaction

information@nivelles.be

067/88 22 84

www.nivelles.be

Juin |

8. DUFRASNE

9. MAILLEBOTTE

10. DEVRIESE

11. ACLOT PHARMA

12. MULTIPHARMA

13. MEDIMARKET

14. DEVRIESE

15. DUFRASNE

16. DERCLAYE

17. VERT CHEMIN

18. NIVELPHARMA

19. NIVELPHARMA

20. ACLOT PHARMA

21. MM

22. MULTIPHARMA

23. DEVRIESE

24. VERT CHEMIN

25. DERCLAYE

26. DERASSE

27. MULTIPHARMA

28. MAILLEBOTTE

29. DUFRASNE

30. HAVAUX

.....
La liste pour juillet et août 2022 ne nous est pas parvenue, veuillez consulter www.pharmacie.be ou former le 067/88.92.11 (Police locale).

GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour connaître le médecin de garde le soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

I faut toudi acheter 's mézo fête èy'ès pourcha cras.

Il faut toujours acheter sa maison terminée et son cochon engraisé.

Il faut investir dans des affaires établies et non dans des promesses hasardeuses.

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 31/05

NAISSANCES

MARLIER-RIQUIER Kayna

MARIAGES

LHEUREUX Jacques, Nivelles &

PEEREN Françoise, Nivelles

LAFLEUR Gregory, Nivelles &

DE CLERCK Delphine, Nivelles

PÉ Réginald, Nivelles &

PUISSANT Virginie, Nivelles

HOSTYN Pierre, Nivelles &

SIMON Margaux, Nivelles

DÉCÈS

DEFLEUR Michel, 91 ans

HAUREZ Marie, 98 ans

HUFKENS Bernadette, 69 ans

LAMBILLOTTE Fina, 95 ans

LECOMTE Jean-Pierre, 73 ans

LIEVENS Christiane, 90 ans

MEUNIER Jeannine, 75 ans

VAN AVERMAET Susanne, 88 ans

HERNAELSTEEN Jeannine, 97 ans

DAOUT Nathalie, 54 ans

VANDEPEUTTE Pascale, 63 ans

DUBRAY Thierry, 62 ans

WÉRY Marie, 88 ans

LEFFTZ André, 84 ans

DEHOUX Willy, 96 ans

HEUGHEBAERT Francine, 94 ans

WUILLOT Jean, 76 ans

VAESSEN Roger, 88 ans

BAUGNEE Jeannine, 90 ans